



Fédération Autonome de la Fonction Publique

La FA-FP élargit son champ de syndicalisation au versant État de la Fonction publique

Créée par la **FA-FPT** (versant territorial) le 23 juillet 2012, la **FA-FP** accueillait peu avant les élections professionnelles de 2014 la **FA-FPH** (versant hospitalier) et renforçait ainsi sa représentativité.

Après plus d'un an de travail en commun, le SNPTES et la **FA-FP** ont décidé d'unir leurs forces syndicales en créant la Fédération Autonome de la Fonction Publique d'État (**FA-FPE**) pour le versant État.

Cette nouvelle Fédération, composée de la Fédération Autonome de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (**FA-ENESR**) et du Syndicat Autonome du Ministère de l'Intérieur (**SA-MI**), est affiliée à la **FA-FP** depuis le 11 juin 2018.

Ainsi, dans la perspective des élections professionnelles qui se termineront le jeudi 6 décembre prochain, la Fédération Autonome de la Fonction Publique confirme la pertinence de ses choix en matière de politique syndicale, et c'est dorénavant dans les trois versants de la Fonction publique qu'elle peut affirmer qu'à la **FA**, un autre syndicalisme est possible !

Contacts : Bruno Collignon - **FA-FP** - 06.51.88.09.65
Amar Ammour - **FA-FPE** - 06.70.24.25.42
Caroline Charruyer - **FA-FPT** - 06.76.12.35.04
Éric Labourdette - **FA-FPH** - 07.69.47.25.21

COMMUNIQUÉ



FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>